

En poursuivant votre navigation sans modifier vos paramètres de cookies, vous acceptez l'utilisation des cookies. Pour gérer et modifier ces paramètres, cliquez iciFermer



ARRETE

**Arrêté du 11 juillet 2008 fixant l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école primaire, au collège et au lycée**

NOR: MENE0817383A

Version consolidée au 29 septembre 2015

Le ministre de l'éducation nationale,  
Vu le code de l'éducation ;  
Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du 3 juillet 2008,  
Arrête :

**Article 1**

L'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école primaire, au collège et au lycée est fixée par l'annexe du présent arrêté.

**Article 2**

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la rentrée de l'année scolaire 2008-2009 pour les classes de l'école primaire et à compter de la rentrée de l'année scolaire 2009-2010 pour les classes des collèges et des lycées.

**Article 3**

Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

**Article Annexe**

Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts

Préambule

L'enseignement de l'histoire des arts est un enseignement de culture artistique partagée. Il concerne tous les élèves. Il est porté par tous les enseignants. Il convoque tous les arts.

Son objectif est de donner à chacun une conscience commune : celle d'appartenir à l'histoire des cultures et des civilisations, à l'histoire du monde.

Cette histoire du monde s'inscrit dans des traces indiscutables : les œuvres d'art de l'humanité. L'enseignement de l'histoire des arts est là pour en donner les clés, en révéler le sens, la beauté, la diversité et l'universalité.

La formation artistique et culturelle des jeunes à l'École s'inscrit aujourd'hui dans un contexte marqué par la diversité des formes d'art, des démarches pédagogiques et des publics. Cette formation artistique fondée sur l'exercice d'une pratique effective, éclairée par la rencontre avec des œuvres, et associée à des apprentissages techniques, s'enrichit désormais d'une nouvelle dimension avec l'introduction d'un enseignement continu, progressif et cohérent de l'histoire des arts, tout au long de la scolarité de l'élève.

Définition du champ

Lieu de rencontre avec les œuvres et les créateurs, l'histoire des arts couvre la période qui va de la Préhistoire aux temps actuels en abordant des aires géographiques et culturelles variées (régionales, nationales, européennes, mondiales). Elle concerne au moins six grands domaines artistiques : les arts de l'espace, les arts du langage, les arts du quotidien, les arts du son, les arts du spectacle vivant, les arts du visuel.

L'histoire des arts intègre l'histoire de l'art par le biais des arts de l'espace, des arts du visuel et des arts du quotidien. Elle lui ménage ainsi une place importante dans un ensemble plus vaste croisant les domaines, les genres et les frontières qui répond à l'évolution des arts contemporains.

L'enseignement de l'histoire des arts se fonde sur la reconnaissance de la multiplicité des sources, des influences et des approches ; il associe l'analyse du sens à celle des formes, des techniques, des usages.

#### L'histoire des arts et l'institution scolaire

Aux trois niveaux du cursus scolaire, Ecole primaire, Collège, Lycée, l'histoire des arts instaure des situations pédagogiques pluridisciplinaires et partenariales. Son enseignement implique la constitution d'équipes de professeurs réunis pour une rencontre, sensible et réfléchie, avec des œuvres d'art de tout pays et de toute époque. Il est aussi l'occasion de renforcer, autour d'un projet national conjoint, le partenariat entre les milieux éducatifs et les milieux artistiques et culturels. A travers lui, l'institution scolaire reconnaît l'importance de l'art dans l'histoire des pays, des cultures et des civilisations.

#### L'histoire des arts et les disciplines scolaires

Aux trois niveaux du cursus scolaire, Ecole primaire, Collège, Lycée, l'histoire des arts instaure des situations pédagogiques nouvelles, favorisant les liens entre la connaissance et la sensibilité ainsi que le dialogue entre les disciplines.

Sans renoncer à leur spécificité, le français, l'histoire - géographie - éducation civique, les langues vivantes et anciennes, la philosophie mais aussi les disciplines scientifiques, économiques, sociales et techniques et l'éducation physique et sportive, s'enrichissent de la découverte et de l'analyse des œuvres d'art, des mouvements, des styles et des créateurs.

Par ailleurs, les enseignements artistiques (arts appliqués, arts plastiques, cinéma et audiovisuel, danse, musique, théâtre et arts du cirque) renforcent leurs relations avec les autres disciplines des "humanités", français, histoire - géographie - éducation civique, langues vivantes et anciennes, philosophie et avec les disciplines scientifiques, économiques, sociales et techniques et l'éducation physique et sportive.

Enfin, l'histoire des arts entre en dialogue avec d'autres champs de savoir tels que la culture scientifique et technique, l'histoire des idées, des sociétés, des cultures ou le fait religieux.

#### L'histoire des arts, les professeurs et les élèves

Aux trois niveaux du cursus scolaire, Ecole primaire, Collège, Lycée, l'histoire des arts instaure des situations pédagogiques transdisciplinaires.

Elle favorise chez les professeurs d'autres façons d'enseigner, notamment le travail en équipe, elle leur permet de croiser savoirs et savoir-faire, d'acquérir des compétences nouvelles et d'aborder des territoires jusque-là peu explorés.

Elle permet aux élèves de mettre en cohérence des savoirs pour mieux cerner la beauté et le sens des œuvres abordées et le lien avec la société qui les porte.

Elle les invite à découvrir et apprécier la diversité des domaines artistiques, des cultures, des civilisations et des religions, à constater la pluralité des goûts et des esthétiques et à s'ouvrir à l'altérité et la tolérance.

Elle est l'occasion, pour tous, de goûter le plaisir et le bonheur que procure la rencontre avec l'art.

### I. Dispositions générales

#### Définitions

L'enseignement de l'histoire des arts est obligatoire pour tous les élèves de l'Ecole primaire, du Collège et du Lycée (voies générale, technologique et professionnelle). C'est un enseignement fondé sur une approche pluridisciplinaire et transversale des œuvres d'art.

L'enseignement de l'histoire des arts implique la conjonction de plusieurs champs de connaissances. Il s'appuie sur trois piliers : les "périodes historiques", les six grands "domaines artistiques" et la "liste de référence" pour l'Ecole primaire ou les "listes de thématiques" pour le Collège et le Lycée.

#### • Les périodes historiques

L'enseignement de l'histoire des arts couvre la période qui va de la Préhistoire aux temps actuels sur des aires géographiques et culturelles variées. Il suit le découpage des programmes d'histoire. Ce cadre chronologique n'implique pas l'enfermement dans une période étroite. Un style peut réapparaître, bien longtemps après son émergence, y compris aujourd'hui, le néo-classicisme ou le néogothique, par exemple. Ceci implique une souplesse que chaque professeur peut utiliser pour faire comprendre aux élèves les liens qui éclairent l'histoire des arts, en dehors d'un strict découpage chronologique.

#### • Les six grands domaines artistiques

Définis comme "points de rencontres" des différentes formes d'art, ces domaines dépassent les divisions disciplinaires et les classifications courantes. Non exclusifs les uns des autres, ils offrent de multiples possibilités de croisements, de recouvrements et de métissages. Leur contenu s'enrichit progressivement de l'Ecole primaire au Lycée par l'ouverture à des champs de plus en plus nombreux. Ils sont énoncés ci-après dans l'ordre alphabétique :

- Les "arts de l'espace" : architecture arts des jardins, paysage aménagé, etc.
- Les "arts du langage" : littérature écrite et orale (roman, nouvelle, fable, légende, conte, mythe, poésie, théâtre, essai, etc.) ; inscrip épigraphiques, calligraphies, typographies, etc.
- Les "arts du quotidien" : arts appliqués, design, métiers d'art ; arts populaires, etc.
- Les "arts du son" : musique vocale, musique instrumentale, musique de film et bruitage, technologie de création et de diffusion musicales, etc.
- Les "arts du spectacle vivant" : théâtre, musique, danse, mime, arts du cirque, arts de la rue, marionnettes, arts équestre, feux d'artifices, jeux d'eau, etc.
- Les "arts du visuel" :

Arts plastiques (architecture, peinture, sculpture, dessin et arts graphiques, photographie, etc.) ; illustration, bande dessinée.

Cinéma, audiovisuel, vidéo, montages photographiques, dessins animés, et autres images. Arts numériques. Pocket films. Jeux vidéo, etc.

Ces domaines artistiques sont explorés dans leurs manifestations patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, nationales et internationales, occidentales et non occidentales. Sur le plan technique, ils sont abordés dans leurs productions artisanales et industrielles, traditionnelles et innovantes.

- La liste de référence ou les listes de thématiques

Dans le premier degré, les œuvres étudiées sont choisies par les professeurs à partir de la "liste de référence" du programme de l'Ecole primaire.

Dans le second degré, la "liste de référence" est remplacée par des "listes de thématiques" conçues pour assurer cohérence et sens à l'enseignement de l'histoire des arts. Quelques pistes d'étude et repères sont proposés aux professeurs, à titre indicatif.

Les professeurs puisent librement dans ces listes qu'ils complètent éventuellement. Le choix des œuvres est laissé à leur appréciation.

## I. Objectifs

L'enseignement de l'histoire des arts a pour objectifs :

- d'offrir à tous les élèves, de tous âges, des situations de rencontres, sensibles et réfléchies, avec des œuvres relevant de différents domaines artistiques, de différentes époques et civilisations ;
- de les amener à se construire une culture personnelle à valeur universelle fondée sur des œuvres de référence ;
- de leur permettre d'accéder progressivement au rang d' "amateurs éclairés", maniant de façon pertinente un premier vocabulaire sensible et technique, maîtrisant des repères essentiels dans le temps et l'espace et appréciant le plaisir que procure la rencontre avec l'art ;
- de les aider à franchir spontanément les portes d'un musée, d'une galerie, d'une salle de concert, d'un cinéma d'art et d'essais, d'un théâtre, d'un opéra, et de tout autre lieu de conservation, de création et de diffusion du patrimoine artistique ;
- de donner des éléments d'information sur les métiers liés aux domaines des arts et de la culture.

## II - Organisation

- Étude des œuvres

L'enseignement de l'histoire des arts est fondé sur l'étude des œuvres. Cette étude peut être effectuée à partir d'une œuvre unique ou d'un ensemble d'œuvres défini par des critères communs (lieu, genre, auteur, mouvement...). Les œuvres sont analysées à partir de quatre critères au moins : formes, techniques, significations, usages. Ces critères peuvent être abordés selon plusieurs plans d'analyse notamment :

- formes : catégories, types, genres, styles artistiques ; constituants, structure, composition, etc.
- techniques : matériaux, matériels, outils, supports, instruments ; méthodes et techniques corporelles, gestuelles, instrumentales, etc.
- significations : message (émis, reçu, interprété) ; sens (usuel, général, particulier ; variations dans le temps et l'espace) ; code, signe (signifiant/ signifié) ; réception, interprétation, décodage, décryptage, etc.
- usages : fonction, emploi ; catégories de destinataires et d'utilisateurs ; destination, utilisation, transformation, rejets, détournements, etc.

- Mise en œuvre

Chaque année, l'enseignement de l'histoire des arts est organisé :

- A l'Ecole primaire, par l'équipe pédagogique ;
- Au Collège et au Lycée sur proposition du conseil pédagogique.

A chaque niveau, les professeurs s'appuient sur les trois piliers de l'enseignement de l'histoire des arts (périodes historiques, domaines artistiques, liste de référence ou listes de thématiques). Séparément ou en équipe, ils abordent une ou plusieurs œuvres en utilisant les savoirs et les savoir-faire propres à leurs disciplines. Ils situent ces œuvres dans leur contexte (historique, culturel, scientifique, etc.). Ils les interrogent sous plusieurs angles, opèrent tous les prolongements pertinents et ouvrent au dialogue interdisciplinaire.

L'enseignement de l'histoire des arts implique, avec l'aide des partenaires concernés, la fréquentation des lieux de création, de conservation et de diffusion de l'art et de la culture, relevant notamment du patrimoine de proximité. A cette occasion, les élèves s'engagent dans des projets artistiques et culturels, si possible conçus en partenariat. Ces projets sont mis en œuvre sous des formes diverses : expositions, spectacles ou toutes autres manifestations mettant en pratique les savoirs acquis.

- Interdisciplinarité

L'enseignement de l'histoire des arts est d'abord mis en œuvre dans le cadre des disciplines des "humanités" (enseignements artistiques, français, histoire - géographie - éducation civique, langues et cultures de l'Antiquité, langues vivantes, philosophie). Il peut également s'inscrire dans le cadre des enseignements scientifiques et techniques comme de l'éducation physique et sportive.

Il fait l'objet d'un volet spécifique dans les programmes des différents champs disciplinaires enseignés aux trois niveaux scolaires (Ecole primaire, Collège, Lycée).

- Prolongements possibles

L'enseignement de l'histoire des arts peut s'articuler avec des dispositifs complémentaires aux enseignements qui permettraient d'approfondir certaines thématiques abordées :

L'enseignement de l'histoire des arts peut s'articuler avec des dispositifs complémentaires aux enseignements qui permettraient d'approfondir certaines thématiques abordées :

- ateliers artistiques, classes à projet artistique et culturel (PAC), dispositifs Ecoles, Collèges, Lycéens au cinéma, classes patrimoine, projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (PPCP), travaux personnels encadrés (TPE), etc. ;
- volet artistique et culturel de l'accompagnement éducatif ;
- résidences d'artiste, galeries d'établissement, etc.

A tous les niveaux de la scolarité, l'enseignement de l'histoire des arts s'insère dans le volet artistique et culturel du projet d'École et d'Etablissement.

- Partenariat

L'enseignement de l'histoire des arts est l'occasion de nouer un partenariat avec :

\* Les institutions artistiques et culturelles de l'État :

- les établissements de formation (universités et établissements d'enseignement supérieur dépendants du ministère en charge de la culture, de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale : écoles d'architecture ; écoles d'art ; écoles d'arts appliqués, design, métiers d'art ; écoles de cinéma et audiovisuel ; écoles et conservatoires de musique, d'art dramatique, de danse, etc.) ;

- les établissements publics à vocation artistique et culturelle dépendant du ministère en charge de la culture, de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale et, le cas échéant, d'autres ministères (Défense, Agriculture, Equipement) : musées, bibliothèques, lieux d'exposition et de spectacles, archives, médiathèques, cinémathèques, etc.) ;

\* Les ensembles patrimoniaux, lieux de mémoire, chantiers de fouilles archéologiques, villes d'Art et d'Histoire, et d'une façon générale, l'ensemble des bâtiments civils, religieux, militaires et des ouvrages d'art, présentant un intérêt pour l'histoire des arts ;

\* Les collectivités territoriales et les dispositifs artistiques et culturels qu'elles financent ;

\* L'ensemble des structures artistiques et culturelles dont l'État exerce ou partage la tutelle avec les collectivités territoriales. Ces structures, dès lors qu'elles bénéficient de subventions d'État, ont désormais l'obligation de développer une action éducative ;

\* Les associations et les acteurs qualifiés et habilités des domaines artistiques et culturels.

Les directions régionales des affaires culturelles, services déconcentrés de l'État, sont les interlocuteurs naturels des autorités de l'éducation nationale, pour mettre en œuvre ces partenariats à tous les niveaux du territoire.

### III. Acquis attendus

Au cours de la scolarité, l'enseignement de l'histoire des arts permet à l'élève d'acquérir des connaissances, des capacités et des attitudes :

- Des connaissances sur
  - un certain nombre d'œuvres, patrimoniales ou contemporaines ;
  - des méthodes d'analyse des œuvres d'art (outils et techniques de production ; vocabulaire spécifique, etc.) ;
  - des mouvements artistiques, des styles, des auteurs, des lieux, des dispositifs de création, réception, diffusion (musées, théâtres, salles de concert, de cinéma, etc.) ;
  - des repères historiques, artistiques, littéraires, scientifiques ponctuant l'histoire des civilisations ;
  - des métiers relevant des secteurs artistiques et culturels.
- Des capacités à :
  - observer, écouter les œuvres d'art ;
  - identifier leurs caractéristiques fondamentales ;
  - les situer dans le temps et dans l'espace pour mieux comprendre leur environnement économique, social, technique et culturel ;
  - fréquenter, seul ou accompagné, musées, galeries d'art, théâtres, salles de concert, cinéma d'art et d'essais, etc. ;
  - participer à des débats portant sur les arts et la culture.
- Des attitudes impliquant :
  - sensibilité et créativité artistiques ;

### IV. Suivi, évaluation et validation

- curiosité et ouverture d'esprit ;
- concentration et motivation ;
- esprit critique.

Ainsi, à l'École primaire, au Collège mais aussi au Lycée, l'enseignement de l'histoire des arts contribue à l'acquisition d'une "culture humaniste". Il participe aussi à l'acquisition de compétences transversales telles que la maîtrise de la langue française", les "compétences sociales et civiques", l'"autonomie et initiative".

#### • Suivi

A chacun des trois niveaux (École, Collège, Lycée), l'élève garde mémoire de son parcours dans un "cahier personnel d'histoire des arts". A cette occasion, il met en œuvre ses compétences dans le domaine des TICE, utilise diverses technologies numériques et consulte les nombreux sites consacrés aux arts. Illustré, annoté et commenté par lui, ce cahier personnel est visé par le (ou les) professeur(s) ayant assuré l'enseignement de l'histoire des arts. Il permet le dialogue entre l'élève et les enseignants et les différents enseignants eux-mêmes.

Pour l'élève, il matérialise de façon claire, continue et personnelle, le parcours suivi en histoire des arts tout au long de la scolarité.

#### • Evaluation

Comme tous les autres enseignements, celui de l'histoire des arts fait l'objet d'une évaluation spécifique et concertée à chaque niveau scolaire utilisant les supports d'évaluation en usage (bulletin et livret scolaire).

#### • Validation

Il fait l'objet d'une validation au niveau du Primaire et du Collège aux paliers définis dans le Livret de compétences et de connaissances. L'enseignement de l'histoire des arts fait l'objet d'une épreuve obligatoire au diplôme national du brevet, visant à sanctionner les connaissances et les compétences acquises dans le domaine de l'histoire des arts.

## II. L'école primaire

### I. Objectifs

Progressif, cohérent et toujours connecté aux autres disciplines, l'enseignement de l'histoire des arts vise :

- susciter la curiosité de l'élève, développer son désir d'apprendre, stimuler sa créativité, notamment en lien avec une pratique sensible ;
- développer chez lui l'aptitude à voir et regarder, à entendre et écouter, observer, décrire et comprendre;
- enrichir sa mémoire de quelques exemples diversifiés et précis d'œuvres constituant autant de repères historiques ;
- mettre en évidence l'importance des arts dans l'histoire de la France et de l'Europe.

## II. Organisation

Le volume horaire annuel consacré à l'enseignement de l'histoire des arts à partir du cycle 3 est de vingt heures.

Cycles 1 et 2 : l'enseignement de l'histoire des arts se saisit de toutes les occasions d'aborder des œuvres d'art autour de quelques repères historiques. Les œuvres sont choisies de manière "buissonnière" par les enseignants, ce qui permet éventuellement d'ouvrir, de prolonger ou d'éclairer les enseignements fondamentaux.

Fondé sur une découverte sensible, cet enseignement construit une première ouverture à l'art.

Cycle 3 : l'enseignement de l'histoire des arts se fonde sur trois piliers : les périodes historiques, les six grands domaines artistiques et la liste de référence.

- Les périodes historiques :
  - De la Préhistoire à l'Antiquité gallo-romaine ;
  - Le Moyen-Âge ;
  - Le Moyen-Âge ;
  - Le XIX<sup>e</sup> s.
  - Le XX<sup>e</sup> siècle et notre époque.
- Les six grands domaines artistiques
  - Les "arts de l'espace" : architecture, arts des jardins
  - Les "arts du langage" : littérature (récit et poésie);
  - Les "arts du quotidien" : design, objets d'art ;
  - Les "arts du son" : musique (instrumentale, vocale) ;
  - Les "arts du spectacle vivant" : théâtre, danse, cirque, marionnettes ;
  - Les "arts du visuel" : arts plastiques, cinéma, photographie
- La liste de référence

Cette liste tient compte de la périodisation historique et des différents domaines artistiques. Elle n'indique pas d'œuvres précises. Sans être exclusive, elle est destinée à aider les enseignants dans le choix des œuvres qui seront étudiées en classe.

\* De la Préhistoire à l'Antiquité gallo-romaine

- Une architecture préhistorique (ensemble mégalithique) et antique (monuments grecs, romains, gallo-romains).
- Une parure, un objet militaire, une mosaïque galloromaine.
- Une peinture de Lascaux ; une sculpture antique.

\* Le Moyen Age

- Une architecture religieuse (église romane ; église gothique ; abbaye ; mosquée ; synagogue) ; un bâtiment militaire ou civil (château fort ; cité fortifiée ; maison à colombage).
- Un extrait d'un roman de chevalerie.
- Un costume, un vitrail, une tapisserie. - Une musique religieuse (chant grégorien) et profane (chanson de troubadour).
- Une fête, un spectacle de la culture populaire et nobiliaire (carnaval, tournoi).
- Une fresque ; une sculpture romane ; une sculpture gothique ; un manuscrit enluminé.

\* Les Temps modernes

- Une architecture royale (château de la Loire, château de Versailles), une architecture militaire (fortification) ; une place urbaine ; un jardin à la française.
- Des poésies de la Renaissance ; un conte ou une fable de l'époque classique.
- Une pièce de mobilier et de costume ; un moyen de transport ; une tapisserie.
- Une musique instrumentale et vocale du répertoire baroque et classique (musique de chambre ; œuvre polyphonique religieuse). Une chanson du répertoire populaire.
- Un extrait de pièce de théâtre.

- Des peintures et sculptures de la Renaissance, des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles (Italie, Flandres, France).
- \* Le XIX<sup>ème</sup> siècle
  - Une architecture industrielle (gare). Un plan de ville.
  - Des récits, des poésies.
  - Des éléments de mobilier, de décoration et d'arts de la table (Sèvres, Limoges).
  - Des extraits musicaux de l'époque romantique (symphonie, opéra).
  - Un extrait de pièce de théâtre, de ballet.
  - Quelques œuvres illustrant les principaux mouvements picturaux (néo-classicisme, romantisme, réalisme, impressionnisme) ; un maître de la sculpture ; un court-métrage des débuts du cinématographe ; des photographies.
- \* Le XX<sup>ème</sup> siècle et notre époque
  - Une architecture : ouvrages d'art (pont) et habitat (gratte-ciel).
  - Des récits notamment illustrés, poésies.
  - Une affiche ; un moyen de transport (train).
  - Des musiques du 20<sup>e</sup> s. (dont jazz, musiques de film, chansons).
  - Un spectacle de cirque, de théâtre, de marionnettes, de danse moderne ou contemporaine.
  - Quelques œuvres illustrant les principaux mouvements picturaux contemporains ; une sculpture.
  - Des œuvres cinématographiques (dont des œuvres illustrant les différentes périodes historiques) et photographiques.

A cette étape, l'enseignement de l'histoire des arts construit un premier niveau de connaissances.

### III. Acquis attendus

A la fin du cycle 3, l'élève aura étudié un certain nombre d'œuvres relevant de la liste de référence et appartenant aux six grands domaines artistiques et à chacune des périodes historiques.

Ce faisant, l'élève aura acquis, en liaison avec le socle, des connaissances, des capacités et des attitudes.

- Des connaissances :

L'élève connaît :

- des formes d'expression, matériaux, techniques et outils, un premier vocabulaire spécifique ;
- des œuvres d'art appartenant aux différents domaines artistiques ;
- des grands repères historiques.

- Des capacités :

L'élève est capable :

- de mobiliser ses connaissances pour parler de façon sensible d'œuvres d'art ;
- d'utiliser des critères simples pour aborder ces œuvres, avec l'aide des enseignants ;
- d'identifier les œuvres étudiées par leur titre, le nom de l'auteur, l'époque à laquelle cette œuvre a été créée ;
- d'échanger des impressions dans un esprit de dialogue.

- Des attitudes :

Elles impliquent :

- curiosité et créativité artistiques ;
- initiation au dialogue et à l'échange ;
- une première découverte de la diversité culturelle des arts et des hommes.

### III. La scolarité obligatoire. Le Collège

#### I. Objectifs

Progressif, cohérent et toujours connecté aux autres disciplines, l'enseignement de l'histoire des arts vise :

- développer la curiosité et à favoriser la créativité de l'élève notamment en lien avec une pratique artistique, sensible et réfléchie ;
- aiguïser ses capacités d'analyse de l'œuvre d'art ;
- l'aider à se construire une culture personnelle fondée sur la découverte et l'analyse d'œuvres significatives ;
- lui faire prendre conscience des parcours de formation et des métiers liés aux différents domaines artistiques et culturels.

## II. Organisation

L'enseignement de l'histoire des arts au Collège s'inscrit dans la continuité de l'enseignement assuré à l'École primaire, dont il suit et approfondit les principes.

Toutes les disciplines scolaires contribuent à l'enseignement de l'histoire des arts, en cohérence avec les volets "histoire des arts" de leur programme disciplinaire. Assuré en premier lieu par les disciplines constitutives de la culture humaniste, l'enseignement de l'histoire des arts représente un quart du programme d'histoire et la moitié des programmes d'éducation musicale et d'arts plastiques. Il est également mis en œuvre dans le cadre des enseignements scientifiques et techniques et de l'éducation physique et sportive.

Chaque professeur s'attache à l'histoire et à l'analyse d'un domaine artistique privilégié mais ne s'interdit pas d'explorer les autres domaines.

Les trois piliers de l'enseignement de l'histoire des arts au Collège sont définis comme suit :

- Les périodes historiques

- Classe de 6<sup>e</sup> : De l'Antiquité au IX<sup>e</sup> s.

- Classe de 5<sup>e</sup> : Du IX<sup>e</sup> s. à la fin du XVII<sup>e</sup> s.

- Classe de 4<sup>e</sup> : XVIII<sup>e</sup> s. et XIX<sup>e</sup> s.

- Classe de 3<sup>e</sup> : Le XX<sup>e</sup> s. et notre époque.

- Les six grands domaines artistiques

- Les "arts de l'espace" : architecture, urbanisme, arts des jardins.

- Les "arts du langage" : littérature écrite et orale (roman, nouvelle, fable, légende, conte, mythe, poésie, théâtre, etc.).

- Les "arts du quotidien" : arts appliqués, design, objets d'art ; arts populaires.

- Les "arts du son" : musique vocale, musique instrumentale, technologies de création et de diffusion musicales.

- Les "arts du spectacle vivant" : théâtre, musique, danse, mime, arts du cirque, arts de la rue.

- Les "arts du visuel" :

Arts plastiques : architecture, peinture, sculpture, dessin, photographie, bande dessinée, etc.

Cinéma, audiovisuel, vidéo et autres images.

- La liste des thématiques

Les thématiques sont librement choisies par les professeurs dans la liste suivante qu'ils peuvent éventuellement compléter :

- "Arts, créations, cultures"

- "Arts, espace, temps"

- "Arts, États et pouvoir"

- "Arts, mythes et religions"

- "Arts, techniques, expressions"

- "Arts, ruptures, continuités"

Situées au croisement des regards disciplinaires, ces thématiques permettent d'aborder les œuvres sous des perspectives variées et de les situer dans leur contexte intellectuel, historique, social, esthétique, etc. Elles font émerger des interrogations et des problématiques porteuses de sens. Elles éclairent et fédèrent les savoirs acquis dans chaque discipline autour d'une question commune et favorisent ainsi les échanges et les débats.

DÉFINITION	PISTES D'ÉTUDE	REPÈRES
Thématique "Arts, créations, cultures"		



Cette thématique permet d'aborder les œuvres d'art à travers les cultures, les sociétés, les civilisations dont elles construisent l'identité et la diversité.	* L'œuvre d'art et la genèse des cultures : leurs expressions symboliques et artistiques, les lieux de réunions, les modes de représentation (symboliques ou mythiques), les formes de sociabilité, les manifestations ludiques (jeux de société) ou festives (commémorations, carnivals, cortèges, fêtes et célébrations civiles, religieuses, militaires), etc.	Cultures populaire et savante. Histoire des cultures.
	* L'œuvre d'art, la création et les traditions (populaires, régionales) qui nourrissent l'inspiration artistique (contes, légendes, récits et sagas, mythes dionysiaques, héroïques, épiques, etc.).	Métissages, croisements.
	* L'œuvre d'art et ses formes populaires (improvisation, bricolage, détournement, parodies, savoir-faire, etc.) et savantes (programmation, codification, symboles, etc.).	Métissages, croisements.
Thématique "Arts, espace, temps"		
Cette thématique permet d'aborder les œuvres d'art à partir des relations qu'elles établissent, implicitement ou explicitement, avec les notions de temps et d'espace.	* L'œuvre d'art et l'évocation du temps et de l'espace : construction (vitesse, durée, répétition ; perspectives, profondeur de champ ; illusions d'optique, etc.) ; découpages (unités, mesures, âges de la vie, époques, âge d'or, etc.) ; formes symboliques (clôture, finitude, mélancolie, nostalgie, Vanités, Thanatos ; ouverture, infinité, euphorie, Eros, etc.).	L'homme dans l'espace : l'homme qui marche, se déplace, voyage ; mouvement ; ailleurs, frontière.
	* L'œuvre d'art et les grandes figures culturelles du temps et de l'espace : mythes (Hermès/ Mercure ; Cronos, etc.), héros épiques et légendaires (Ulysse, Pénélope, etc.), figures historiques (Alexandre le Grand, Marco Polo, Christophe Colomb, etc.).	L'homme dans le temps : passé, présent, futur ; rythme, mémoire, oubli.
	* L'œuvre d'art et la place du corps et de l'homme dans le monde et la nature (petitesse/ grandeur ; harmonie / chaos ; ordres/ désordres, etc.) ; les déplacements dans le temps et l'espace (voyages, croisades, découvertes, expéditions, migrations) et leur imaginaire (rêves, fictions, utopies).	Nature, corps, cosmos, etc.
Thématique "Arts, États et pouvoir"		
Cette thématique permet d'aborder, dans une perspective politique et sociale, le rapport que les œuvres d'art entretiennent avec le pouvoir.	* L'œuvre d'art et le pouvoir : représentation et mise en scène du pouvoir (propagande) ou œuvres conçues en opposition au pouvoir (œuvre engagée, contestatrice, etc.).	Héros, nation. Mémoire.
	* L'œuvre d'art et l'État : les mythes et récits de fondation (Romulus et Remus, etc.) ; le thème du Héros, de la Nation ; les œuvres, vecteurs d'unification et d'identification d'une nation (emblèmes, codes symboliques, hymnes, etc.).	Propagande, rhétorique.
	* L'œuvre d'art et la mémoire : mémoire de l'individu (autobiographies, témoignages, etc.), inscription dans l'histoire collective (témoignages, récits, etc.).	Art officiel, engagé, etc.

Thématique "Arts, mythes et religions"		
Cette thématique permet d'aborder les rapports entre art et sacré, art et religion, art et spiritualité, art et mythe.	* L'œuvre d'art et le mythe : ses différents modes d'expressions artistiques (orale, écrite, plastique, sonore etc.) ; ses traces (récit de savoir et vision du monde) dans l'œuvre d'art (thème ou motif; avatars, transformations).	Spirituel, Divin, Sacré.
	* L'œuvre d'art et le sacré : les sources religieuses de l'inspiration artistique (personnages, thèmes et motifs, formes conventionnelles, objets rituels). Récits de création et de fin du monde (Apocalypse, Jugement dernier), lieux symboliques (Enfer, Paradis, Eden, Styx), etc. Le sentiment religieux et sa transmission (le psaume ou l'icône).	Fêtes, cérémonies, rites et cultes.
		Fait religieux (polythéismes, monothéismes)
	* L'œuvre d'art et les grandes figures de l'inspiration artistique en Occident (Orphée, Apollon, les Neuf Muses, la fureur, etc.)	Emotion, dévotion ; inspiration, Muses, etc.
Thématique "Arts, techniques, expressions"		
Cette thématique permet d'aborder les œuvres d'art comme support de connaissance, d'invention, d'expression en relation avec le monde technique.	* L'œuvre d'art et l'influence des techniques : œuvre d'ingénieur ou d'inventeur (chronophotographie, cinématographe) ; liée à l'évolution technique (architecture métallique, en verre, etc.) ou à des techniques spécifiques (perspective, anamorphose, enregistrement, etc.).	Inventions, innovations techniques et technologiques.
	* L'œuvre d'art et la technique, source d'inspiration (mouvement, vitesse, machine, industrie, etc.). Les grandes figures artistiques et techniques (Icare, Dédale, Golem, Frankenstein, Faust, etc.).	Supports, outils.
		Figures, concepts, métaphores techniques.
	* L'œuvre d'art et la prouesse technique : preuve d'ingéniosité (automates, robots, etc.) ou de virtuosité liée à une contrainte formelle ou technique (art cinétique, etc.).	Virtuosité, etc.
Thématique "Arts, ruptures, continuités"		
Cette thématique permet d'aborder les effets de reprises, de ruptures ou de continuité entre les différentes périodes artistiques, entre les arts et dans les œuvres d'art.	* L'œuvre d'art et la tradition : ruptures (avant-gardes), continuités (emprunts, échos, citations), renaissances (l'influence d'une époque, d'un mouvement d'une période à l'autre, historicisme, etc.). La réécriture de thèmes et de motifs (poncifs, clichés, lieux communs, stéréotypes, etc.) ; hommages (citations, etc.), reprises (remake, adaptation, plagiat, etc.), parodies (pastiche, caricature, etc.).	Inspiration. Imitation, tradition, Académisme/ originalité.
	* L'œuvre d'art et sa composition : modes (construction, structure, hiérarchisation, ordre, unité, orientation, etc.) ; effets de composition / décomposition (variations, répétitions, séries, ruptures, etc.) ; conventions (normes, paradigmes, modèles, etc.).	Modèles, canons, conventions. Composition/ décomposition.

	<p>* L'œuvre d'art et le dialogue des arts : citations et références d'une œuvre à l'autre ; échanges et comparaisons entre les arts (croisements, correspondances, synesthésies, analogies, transpositions, parangons, etc.).</p>	<p>Réécritures, dialogues, etc.</p>
--	--	-------------------------------------

### III. Acquis attendus

A la fin du collège, l'élève aura étudié un certain nombre d'œuvres relevant de la liste des thématiques, appartenant aux six grands domaines artistiques, en relation avec les périodes historiques.

Ce faisant, l'élève aura acquis des connaissances, des capacités et des attitudes.

- Des connaissances

L'élève possède :

- une connaissance précise et documentée d'œuvres appartenant aux grands domaines artistiques ;
- des repères artistiques, historiques, géographiques et culturels ;
- des notions sur les langages et les techniques de production des grands domaines artistiques et un vocabulaire spécifique.

- Des capacités :

L'élève est capable :

- de situer des œuvres dans le temps et dans l'espace ; - d'identifier les éléments constitutifs de l'œuvre d'art (formes, techniques, significations, usages) ;
- de discerner entre les critères subjectifs et objectifs de l'analyse ;
- d'effectuer des rapprochements entre des œuvres à partir de critères précis (lieu, genre, forme, thème, etc.) ;
- de franchir les portes d'un lieu artistique et culturel, de s'y repérer, d'en retirer un acquis personnel ;
- de mettre en œuvre des projets artistiques, individuels ou collectifs.

- Des attitudes :

Elles impliquent :

- créativité et curiosité artistiques ;
- concentration et esprit d'initiative dans la mise en œuvre de projets culturels ou artistiques, individuels ou collectifs ;
- ouverture d'esprit.

### IV. Le Lycée - voies générale, technologique, professionnelle

#### I. Objectifs

Progressif, cohérent et toujours connecté aux autres disciplines, l'enseignement de l'histoire des arts vise à :

- susciter, chez l'élève, le désir de construire une culture personnelle ouverte au dialogue ;
- développer chez lui une créativité nourrie de la rencontre avec des œuvres abordées à partir de points de vue croisés ;
- lui fournir des outils d'analyse de son environnement économique, social et culturel ;
- l'informer des parcours de formation et des métiers liés aux différents domaines artistiques et culturels.

#### II - Organisation

L'enseignement de l'histoire des arts au lycée (voies générale, technologique et professionnelle) s'inscrit dans la continuité de l'enseignement assuré au collège, dont il suit et approfondit les principes.

Le volume horaire annuel consacré à l'enseignement de l'histoire des arts de la seconde à la terminale est de vingt-quatre heures.

#### 1 - Liens avec les autres enseignements

- Enseignements artistiques :

Dans le cadre des voies générale et technologique, l'enseignement de l'histoire des arts entre en complémentarité avec les différents enseignements artistiques et culturels, en particulier avec celui d'histoire des arts (obligatoire ou facultatif) auquel il ne substitue pas.

Dans le cadre de la voie technologique, l'enseignement de l'histoire des arts entre en complémentarité avec les autres enseignements artistiques notamment l'enseignement "Design et arts appliqués" dans la série Sciences et Technologies industrielles et les enseignements artistiques de la série "Techniques de la Musique et de la Danse".

Dans le cadre de la voie professionnelle, l'enseignement de l'histoire des arts entre en étroite corrélation avec les autres enseignements artistiques notamment l'enseignement d'"arts appliqués et cultures artistiques".

- Enseignements non artistiques :

Dans les trois voies (générale, technologique et professionnelle), l'enseignement de l'histoire des arts est mis en œuvre dans le cadre des "humanités" : outre les enseignements artistiques précisés supra, le français, l'histoire - géographie - éducation civique, les langues vivantes et anciennes et la philosophie. Il peut aussi être abordé dans le cadre des enseignements scientifiques et techniques (mathématiques, physique - chimie, sciences et vie de la terre, vie sociale et professionnelle), des sciences économiques et sociales, de l'éducation physique et sportive, et des formations techniques assurées dans les ateliers professionnels.

Dans le cadre de la voie professionnelle, l'enseignement de l'histoire des arts établit des relations entre les savoirs assurés par l'enseignement général et les savoir-faire acquis lors de la formation technique reçue en ateliers professionnels.

2 - L'enseignement de l'histoire des arts se fonde sur trois piliers : les périodes historiques, les six grands domaines artistiques, la liste des thématiques.

• Les périodes historiques

- Classe de seconde : Du XVI<sup>e</sup> s. au XVIII<sup>e</sup> s.

- Classe de première : Le XIX<sup>e</sup> s.

- Classe terminale : Le XX<sup>e</sup> s. et notre époque.

• Les six grands domaines artistiques

Leurs contenus sont plus étendus qu'au collège.

- Les "arts de l'espace" : architecture, urbanisme, arts des jardins, paysage aménagé, etc.

- Les "arts du langage" : littérature écrite et orale (roman, nouvelle, fable, légende, conte, mythe, poésie, théâtre, essai, etc.) ; inscriptions épigraphiques, calligraphies, typographies, etc.

- Les "arts du quotidien" : arts appliqués, design, objets d'art ; arts populaires, etc.

- Les "arts du son" : musique vocale, musique instrumentale, musique de film et bruitage, technologies de création et de diffusion musicales, etc.

- Les "arts du spectacle vivant" : théâtre, musique, danse, mime, arts du cirque, arts de la rue, marionnettes, arts équestres, feux d'artifices, jeux d'eaux, etc.

- Les "arts du visuel" :

Arts plastiques (architecture, peinture, sculpture, dessin et arts graphiques, photographie, etc.) ; illustration, bande dessinée.

Cinéma, audiovisuel, vidéo, montages photographiques, dessins animés, et autres images, Arts numériques. Pocket films. Jeux vidéo, etc.

• La liste de thématiques :

Les thématiques sont librement choisies par les professeurs dans la liste suivante, qu'ils peuvent éventuellement compléter. Cette liste est répartie en quatre champs :

1. Champ anthropologique : "Arts, réalités, imaginaires" ; "Arts et sacré" ; "Arts, sociétés, cultures" ; "Arts, corps, expressions"

2. Champ historique et social : "Arts et économie" ; "Arts et idéologies" ; "Arts, mémoires, témoignages, engagements".

3. Champ technique : "Arts, contraintes, réalisations" ; "Arts, sciences et techniques" ; "Arts, informations, communications".

## 4. Champ esthétique : "Arts, artistes, critiques, publics" ; "Arts, goût, esthétiques" ; "Arts, théories et pratiques".

Situées au croisement des regards disciplinaires, ces thématiques permettent d'aborder les œuvres sous des perspectives variées et de les situer dans leur contexte intellectuel, historique, social, esthétique, etc. Elles font émerger des interrogations et des problématiques porteuses de sens.

## 1. Champ anthropologique

DÉFINITION	PISTES D'ÉTUDE	REPÈRES
Thématique Arts, réalités, imaginaires		
Cette thématique invite à interroger les œuvres d'art dans leurs rapports avec le réel et l'imaginaire, le vrai, le faux, l'incertain.	* L'art et le réel : citation, observation, mimétisme, représentation, enregistrement, stylisation, etc.	Réel, fictif.
		Rêve, psychanalyse.
	* L'art et le vrai : aspects du vrai, aspects mensongers, trompe-l'œil, tromperie, illusion, etc.	Figuration/ abstraction, etc.
	* L'art et l'imaginaire : inventions artistiques (transpositions et récits de rêves, de cauchemars, créatures, personnages et motifs fictifs, univers légendaires, fantastiques mythologiques, fabuleux, etc.) ; mondes utopiques (sociétés et cités idéales, etc.).	Réalisme/ onirisme.
Thématique Arts et sacré		
Cette thématique invite à interroger les œuvres d'art dans leur relation au sacré, aux croyances, à la spiritualité.	* L'art et les grands récits (religions, mythologies) : versions, avatars, métamorphoses, etc.	Art sacré ; art profane.
	* L'art et le divin : sa manifestation (représenter, raconter, montrer, évoquer, etc.) ; sa contestation. L'expression du sentiment religieux (recueillement, adoration, communion, émotion, extase, etc.) et sa transmission.	Idole, images, reliques.
	* L'art et les croyances (magie, sorcellerie, superstitions, légendes, etc.).	Sacralisation, Sécularisation, etc.
Thématique Arts, sociétés, cultures		
Cette thématique invite à souligner les liens que les œuvres d'art tissent avec les sociétés et les cultures qui les ont produites.	* L'art et l'appartenance (corps, communautés, religions, classes sociales, etc.), langages et expressions symboliques (costumes	Identité culturelle. Universalité de l'art, diversité des cultures.

	d'apparat religieux, civils, militaires ; blasons, emblèmes, allégories ; étendards, drapeaux, trophées, hymnes nationaux, chants patriotiques, etc.)	
	* L'art et les identités culturelles : diversité (paysages, lieux, mentalités, traditions populaires), cohésion (usages, coutumes, pratiques quotidiennes, chansons, légendes, etc.). ; particularismes (arts vernaculaires, régionalismes, folklores, minorités, diasporas, ghettos, etc.)	Altérité, dialogue.
	* L'art et les autres : regards croisés (exotisme, ethnocentrisme, chauvinisme, etc.) ; échanges (dialogues, mixités, croisements) ; métissages.	Histoire des sociétés, ethnologie, etc.
Thématique : Arts, corps, expressions		
Cette thématique invite à interroger les œuvres d'art comme lieux et supports d'expressions en lien avec le corps.	* Le corps, présentation (discipliné/ libéré ; singulier/ collectif, abstrait/ concret ; spiritualisé/charnel ; prosaïque/ sublime ; platonique/ érotique ; complet/ en détail ; blasonné/ en pied) et représentation (anatomies ; standards, modèles, canons ; déstructurations, défigurations).	Mouvement, espace, surfaces.
		Emotion, humeur.
	* Le corps et l'expression créatrice : instrument (voix, danse, geste, cris, souffles, etc.), sens (rythme, poésie, symbole), matière et support (maquillages, tatouages, peintures rituelles, transformations physiques, prothèses, piercings ; masques, costumes, vêtements, etc.), acte (geste, outil, rythme, instruments, manipulations, postures, théâtralité).	Perception, sensation, émotions.
		Portrait, autoportrait, blason, etc.
	* Le corps, l'âme et la vie : expression des émotions, des caractères et des états (humeurs, tempéraments, passions, sentiments, postures, etc.), des fonctions organiques (alimentation, procréation, excréations, etc.).	Psychisme, etc.

## 2. Champ historique et social

DÉFINITION	PISTES D'ÉTUDE	REPÈRES
------------	----------------	---------

Thématique Arts et économie		
Cette thématique invite à interroger les œuvres d'art dans leur rapport au contexte économique de production et de réception.	* L'art et le marché (cote, salles de vente, galeries, salons, marchands d'art, collectionneurs, investisseurs, etc.) et les contraintes économiques (commanditaires publics ou privés, mécénat, acte de commande privée ou publique, protection des artistes, droits d'auteurs, propriété intellectuelle, destinataires, etc.)	Argent. Circulation, marchandise, consommation.
	* L'artiste et la société: représentations, normes, interdiction, comportements, pratiques, statuts (courtisan, protégé, banni, excommunié, maudit, etc.), modes de vie (vie de bohème, saltimbanques, divas, stars, etc.)	Acteurs, auteurs, artistes.
	* L'art et ses discours : éloge, critique ou contestation des normes et des pratiques socio-économiques.	Discours, messages, critiques, etc.
Thématique Arts et idéologies		
Cette thématique invite à interroger les œuvres d'art comme lieu d'expression d'un pouvoir ou d'un contre-pouvoir et ouvre à l'étude des langages, des significations et des messages politiques.	* L'art et les formes d'expression du pouvoir : l'art au service de l'identité nationale (hymnes patriotiques, architectures civile et militaire, récits d'écrivains engagés) et du discours dominant (exaltation, slogans, pompe, cérémonies officielles ; trucages, maquillages, mensonges, effacements, etc.); les lieux de pouvoir ; les langages symboliques (emblèmes, allégories, etc.).	Message, propagande. Engagement.
	* L'art et les stratégies de domination du pouvoir : l'art régalien (monarchie, empire), l'art totalitaire (soviétique, nazi). Les actes de classification (l'art dégénéré), de censure (mises à l'index, liste noire, enfer de la bibliothèque nationale) et de destruction (autodafés), etc.	Doctrines, systèmes. Censure.
	* L'art et la contestation sociale et culturelle : formes (placards, satires, caricatures, pamphlets, manifestes, docu-fiction, chansons engagées, tags, graffs, etc.) ; tactiques (signification oblique, codée, cryptée, ironique, satirique, comique, etc.) ; postures (critique, ironie, propagande, etc.).	Symboles, langages, discours, tactiques, etc.

Thématique Arts, mémoires, témoignages, engagements		
<p>Cette thématique invite à souligner les rapports entre l'art et la mémoire. Elle invite à explorer l'œuvre d'art comme recueil de l'expérience humaine et acte de témoignage.</p>	<p>* L'art et l'histoire : l'œuvre document historiographique, preuve, narration (peinture, sculpture, cinéma, théâtre d'histoire, littérature de témoignage, musique de circonstance...). Les figures d'artistes témoins et engagés (œuvres, destins).</p>	<p>Mémoires, souvenirs.</p>
	<p>* L'art et la commémoration : hommage à un grand homme, un héros, un groupe (portraits cinématographiques, littéraires, théâtraux ; hymnes, requiems, dédicaces), une cause, un évènement. Les genres commémoratifs (éloge, oraison, discours, fête commémorative, panégyrique, monument aux morts, tombeau, etc.) et les lieux de conservation (mémorial, musée, etc.).</p>	<p>Hommages, oublis, effacements, réhabilitations.</p>
	<p>* L'art et la violence : expression de l'horreur, acte de témoignage (récits de rescapés des camps, textes, films, peintures, musiques, consacrés au souvenir personnel et/ou collectif d'événements dramatiques).</p>	<p>Prises de position, expression publique. Catharsis, violence, etc.</p>

### 3. Champ scientifique et technique

DÉFINITION	PISTES D'ÉTUDE	REPÈRES
Thématique Arts, contraintes, réalisations		
<p>Cette thématique permet de souligner les contraintes qui conditionnent la création, la réalisation et la diffusion de l'œuvre d'art.</p>	<p>* L'art et la contrainte : la contrainte comme obstacle à la création (contraintes extérieures : économiques, politiques et sociales, etc.) ; la contrainte comme source de créativité (contraintes que s'impose l'artiste). Les contraintes de diffusion (composition/ notation/ interprétation musicales; expositions monumentales, mises en scène, machineries théâtrales, etc.).</p>	<p>Règles, principes, démarches. Commandes, programmes, contrats.</p>
	<p>* L'art et les étapes de la création (palimpsestes, esquisses, essais, brouillons, repentirs, adaptations, variantes, work in progress, etc.).</p>	<p>Idée première, genèse, gestation, projet, réalisation.</p>
	<p>* L'art et l'échec : œuvres restées virtuelles (inachevées, non réalisées, restées à l'état de simulation, de projet, de synopsis, de rêve, etc.); l'artiste face à l'échec (inachèvement, sublimation, dépassement, etc.).</p>	<p>Inachèvement, Echec.</p>



## 4. Champ esthétique

DÉFINITION	PISTES D'ÉTUDE	REPÈRES
Thématique Arts, artistes, critiques, publics		
Cette thématique invite à replacer les œuvres d'art dans leur contexte de production et de réception et éclaire les relations qui unissent les différents acteurs du champ de la création artistique.	* L'art, la critique et l'autocritique : les critiques comme médiateurs du goût et instances de légitimation ; les rapports des artistes et de la critique dans l'histoire de la réception (artistes reconnus, méconnus, plébiscités, oubliés, etc.). Le regard de l'artiste sur son art utoportraits ; représentation de l'acte artistique dans l'œuvre d'art).	Figures de l'artiste. Critiques, théoriciens, historiens de l'art, musicologues, esthéticiens.
	* L'art, l'artiste et le public : représentations socioculturelles de l'art et de l'artiste (inutile ; nocif ; maudit ; génial ; inspiré ; fou) ; statut social (artiste solitaire ou membre d'un groupe artistique ; protégé, subventionné, etc.). Une carrière d'artiste. Représentations du public dans l'œuvre d'art. Catégories de publics (amateurs, dilettantes, initiés, etc.).	Histoire de la réception.  Publics.
	* L'art et ses lieux d'exposition et de diffusion dédiés, détournés, ouverts, fermés, prestigieux, banals et leur impact sur la création et la réception (spectacles de rue, foires, cirques ; musées, biennales, galeries ; salles de cinéma, de théâtre, de concert ; bibliothèques, médiathèques, etc.) ; les institutions muséales comme discours de la société sur l'œuvre d'art (exposition, célébration, diffusion, vulgarisation, démocratisation, etc.).	Patrimoine, conservation, lieux de diffusion.
Thématique Arts, goût, esthétiques		
Cette thématique invite à interroger l'œuvre d'art dans la diversité de ses valeurs et de ses approches.	* L'art, jugements et approches : le concept de beau , sa relativité ; universalité de l'œuvre ; diversité des goûts esthétiques. Multiplicité des approches (historique, phénoménologique, technique, esthétique, sociologique, psychanalytique, etc.) ; approches dogmatique/ scientifique/intuitive, etc.	Universalité/ diversité du beau  élitiste/ populaire, noble/vulgaire.
	* L'art et ses classifications : catégories (mouvements, genres, types, etc.) ; découpages (baroque/ classique, ancien / moderne/ post - moderne, etc.) ; évolutions, relectures, etc.	bon goût / mauvais goût . Distinction .
	* L'art et ses codes : normes esthétiques, éthiques et sociales (licence, étiquette, canon, bienséance, tabou, etc.) ; termes axiologiques (grâce, brio, élégance, sobriété, tempérance, noblesse, vulgarité, sublime, etc.) ; les notions d'œuvre, de chef d'œuvre, de grand œuvre .	Règles, normes, interdits, transgressions.  Théories esthétiques, etc.
Thématique Arts, théories et pratiques		

Cette thématique invite à interroger l'œuvre d'art dans la confrontation et l'écart entre praxis et theoria.	* L'art, la doctrine et sa mise en pratique: textes théoriques, manifestes, méthodes, écrits d'artistes, d'esthéticiens, etc. Application et transgression des dogmes (doctrines, canons, textes prescriptifs, etc.); instances de régulation (les écoles et établissements de formation, les académies, etc.)	Canons, paradigmes. Doctrines.  Conventions.
	* L'art et ses conventions: courants dominants (conventions, tendances, influences, modes, mouvements, opinions, doxa, etc.) ; discussions et débats (controverses, dialogues, polémiques, querelles, etc.)	Mouvements, courants, écoles. Mutations artistiques. Artistes/artisans.
	* L'art et les pratiques sociales : normes professionnelles, corporations, guildes, compagnonnage, salons, groupes, associations, syndicats, sociétés d'artistes, etc.	Théories et débats, etc.

### III. Acquis attendus

A la fin du Lycée, l'élève aura étudié un certain nombre d'œuvres relevant de la liste de thématiques, appartenant aux six grands domaines artistiques, en relation avec les périodes historiques.

Ce faisant, l'élève aura acquis des connaissances, des capacités et des attitudes.

- Des connaissances

L'élève connaît :

- un nombre significatif d'œuvres appartenant aux grands domaines artistiques ;
- des mouvements artistiques, des styles, des auteurs, des lieux, des dispositifs de réception ou de diffusion (musées, théâtres, salles de concert, etc.) ;
- des grands repères historiques, culturels et artistiques des Temps modernes à l'époque contemporaine.

Il possède des connaissances sur des critères d'analyse des œuvres d'art (vocabulaire spécifique ; outils méthodiques ; évolution des langages et des techniques de production artistiques).

- Des capacités

L'élève est capable :

- de repérer les grands courants, styles et genres auxquels l'œuvre d'art étudiée se réfère ;
- de situer cette œuvre dans son contexte historique, économique, artistique et culturel ;
- d'analyser ses éléments constitutifs (formes, techniques, significations et usages) ;
- d'établir des liens entre les différents domaines artistiques ;
- de mettre en œuvre des projets culturels ou artistiques, individuels ou collectifs.

- Des attitudes

Elles impliquent :

- curiosité et créativité artistiques ;
- ouverture et esprit critique devant les œuvres d'art relevant du passé comme du présent, de cultures proches comme lointaines ;
- esprit d'initiative et autonomie pour mettre en œuvre des projets culturels ou artistiques, individuels ou collectifs.

Fait à Paris, le 11 juillet 2008.

Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur général  
de l'enseignement scolaire,  
J.-L. Nembrini

